

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 6 juin 2025 à 13 h 30.

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE – PSYCHOLOGIE ET PSYCHOÉDUCATION (CÉRPPÉ)

CONSIDÉRANT l'article 68 f) iii) du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-CA727-03.02.02-R8027 (27 mai 2024) nommant Julie Gaudreau, administratrice de recherche retraitée, au comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation, à titre de membre substitut comme personne représentante de la collectivité pour un premier mandat de trois ans débutant à la date de la réunion du conseil d'administration de mai 2024 et se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de mai 2027;

CONSIDÉRANT la résolution 2022-CA700-03.02.01-R7812 (24 octobre 2022) nommant Clémence Emeriau-Farges, étudiante au doctorat en psychologie, au comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation, à titre d'étudiante des cycles supérieurs, pour un mandat de trois ans débutant le 24 octobre 2022 et se terminant le 23 octobre 2025;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-CA727-03.02.02-R8027 (27 mai 2024) nommant Pierre-Luc Guy, agent de projet, au comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation, à titre de membre ou non de la communauté universitaire versé en éthique;

CONSIDÉRANT la démission, prenant effet le 11 avril 2025, de Julie Gaudreau;

CONSIDÉRANT le changement de statut, prenant effet le 14 février 2025, de Clémence Emeriau-Farges qui a terminé ses études de cycles supérieurs;

CONSIDÉRANT la démission, prenant effet le 1er mars 2025, de Pierre-Luc Guy;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'Association générale des étudiants de l'UQTR relative à la nomination de Boukari Semde, étudiant au doctorat en psychologie, au comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation, à titre d'étudiant des cycles supérieurs et issu d'une discipline en lien avec le secteur concerné;

CONSIDÉRANT la résolution CERPPE-25-41-06 (9 mai 2025) du comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation, recommandant la nomination de Boukari Semde, étudiant au doctorat en psychologie, à titre d'étudiant des cycles supérieurs;

CONSIDÉRANT la résolution CERPPE-25-41-06 (9 mai 2025) du comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation, recommandant la nomination d'Émilie Lambert, à titre de membre de la collectivité;

CONSIDÉRANT la résolution CERPPE-25-41-06 (9 mai 2025) du comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation, recommandant la nomination de Pierre Michaud, à titre de personne membre ou non de la communauté universitaire, versée en éthique;

CONSIDÉRANT l'avis du doyen à la recherche et à la création et du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de recommander au conseil d'administration :

1. de nommer Boukari Semde, étudiant au doctorat en psychologie, au comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation, à titre d'étudiant des cycles supérieurs et issu d'une discipline en lien avec le secteur concerné, pour un mandat de trois ans débutant le 16 juin 2025 et se terminant le 15 juin 2028;
2. de nommer Émilie Lambert, au comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation, comme membre substitut, à titre de membre de la collectivité, pour un mandat de trois ans débutant le 16 juin 2025 et se terminant le 15 juin 2028;
3. de nommer Pierre Michaud, au comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation, à titre de personne membre ou non de la communauté universitaire, versée en éthique, pour un mandat de trois ans débutant le 16 juin 2025 et se terminant le 15 juin 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

Me Éric Hamelin
Secrétaire général